



Le magazine du développement durable de la classe de Seconde F du lycée Paul Duez de Cambrai.

Edito :

En route !
Nous continuons notre tour du monde et faisons escale en Afrique subsaharienne, au Mali, un pays au fond du gouffre...

Au sommaire :

Editorial	1
Le Mali, un pays à l'agonie	1
Le Coton reste-t-il un or blanc pour le Mali ?	2
Zoom : la culture du coton	2
Un pays en lutte contre la désertification	3
Zoom : une architecture traditionnelle écolo ?	3
L'émigration malienne	3
Le Mali fait son cinéma	4



Actualité !

Semaine du Développement durable du 1^{er} au 7 avril 2008 partout en France. A Cambrai, rendez-vous avec le CODES à la Chapelle St Julien les 4,5 et 6 avril pour une expo sur les transports. Nous y serons !!
Plus d'infos :
<http://www.ecologie.gouv.fr/sdd/>

Le Mali, un pays à l'agonie !

Située au cœur de l'Afrique de l'Ouest, la République du Mali s'étend sur 1.241.238 km². Sa capitale est Bamako. Ce pays de 12 millions d'habitants a une densité d'environ 10,5 habitants/km². Sa population est majoritairement jeune puisque 46,1% de celle-ci a moins de 15 ans. Inégalement répartie sur le plan géographique, 73% de la population vit en milieu rural contre 27% en milieu urbain.

Un métissage culturel

Le Mali est un carrefour de civilisations avec ses nombreux groupes ethniques et linguistiques constituant chacun une source de richesses culturelles. Il est entouré par sept pays : l'Algérie au nord, le Niger à l'est, le Burkina Faso au sud-est, la Côte d'Ivoire au sud, la Guinée-Conakry au sud-ouest, le Sénégal à l'ouest, la Mauritanie au nord-ouest. De nombreuses ethnies cohabitent : Bambara (35%), Peuhl (12%), Touareg et Maure, Senoufo, Sarakolé, Songhaï, Malinké, Bobo, Minianka, Toucouleur, Somonono, Bozo, Dogon, etc. Malgré cette diversité, la conscience malienne, issue de l'histoire millénaire de la pays est réelle et profonde au-delà des frontières et tous les Maliens vivent dans un mixage total conformément aux exigences de la coutume et de la tradition du terroir.

Absence de scolarisation et pauvreté

Sur les 11.700 villages que compte le Mali, 75% n'ont aucune structure scolaire. Le taux de scolarisation dans le primaire reste faible avec 54% des enfants scolarisés. De fait, on constate une



baisse inquiétante du niveau général des connaissances et des compétences dans l'ensemble de la classe d'âge concernée. Par ailleurs, la population malienne est confrontée au phénomène de la pauvreté qui touche plus de 2/3 des Maliens. Elle fait également face au problème du chômage et du sous-emploi ainsi qu'à des difficultés d'accès aux services de santé et d'éducation. Avec un PIB par habitant de 240 dollars et une position de 172^{ème} sur 175 pays, selon l'Indice de Développement Humain du PNUD, le Mali fait partie des pays les plus pauvres du monde.

Des avancées notables ont été réalisées dans les domaines de l'accès à l'eau potable, de l'éducation et de la santé mais bien du chemin reste à accomplir. Les efforts du gouvernement ont permis mieux répartir sur le territoire l'offre de services sociaux de base, mais l'amélioration qualitative n'est pas toujours au rendez-vous. Dans le secteur de la santé, la malnutrition constitue encore un problème majeur de santé publique. La proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant de

malnutrition est préoccupante (13,3%).

Le sida, un problème de santé majeur

L'épidémie de VIH qui sévit depuis plus de deux décennies a infecté environ 40,3 millions de personnes dans le monde dont 25,8 millions en Afrique subsaharienne et plus de 100.000 au Mali. En effet, dans ce pays, certains croient encore aujourd'hui que le SIDA est "un syndrome inventé pour décourager les couples". De plus, il ne faut pas oublier la prostitution et la multiplicité des partenaires sexuels qui conduisent à une expansion incontrôlable de la maladie dans les années à venir. D'ores et déjà la mortalité due au Sida chez les 15-49 ans qui constituent la force productive est très présente et on estime qu'en 2010, on comptera plus d'un décès sur trois imputable au Sida. A bien des égards, le Mali semble un pays en grande difficulté...

• Anaïs Pogoda et Pauline Decoopman

Le coton reste-t-il un or blanc pour le Mali ?



D'où vient le coton ?

Le coton provient du cotonnier qui est un arbuste originaire de l'Inde. Il en existe plusieurs types : *Gossypium arboreum*, *Gossypium herbaceum*, *Gossypium barbadense* et *Gossypium hirsutum*. Les fleurs possèdent des corolles de couleur ivoire à cinq pétales. Les fruits sont des capsules ovoïdes à quatre ou cinq loges contenant chacune de six à douze graines. Le coton sert à fabriquer des vêtements.

Pour cultiver le coton, il faut une saison végétative longue puis beaucoup de soleil et beaucoup d'eau. Le coton est semé au début de l'hivernage avant la tombée des pluies.

Une vieille histoire

L'usage du coton en Inde date remonte à 3000 ans avant Jésus Christ. Il s'est ensuite répandu au Moyen-Orient puis en Egypte avant de conquérir le reste du monde.

La concurrence déloyale des Etats-Unis

Le Mali est le deuxième exportateur africain de coton. Ensemble, les producteurs africains représentent 3,6 % la de production mondiale et 17% des exportations mondiales. Le principal pays importateur est la Chine car c'est dans ce pays que se trouvent les grosses entreprises textiles qui fabriquent les vêtements pour le reste du monde.

Au Mali, comme dans le reste de l'Afrique, l'économie cotonnière est menacée par la concurrence américaine : les Etats-Unis accordent en effet à leurs producteurs des subventions massives ce qui leur permet de venir vendre sur le marché mondial leur coton à un prix cassé et bien inférieur à celui du coton africain non subventionné. Une demande a été faite à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour demander la suppression de ces pratiques déloyales qui vont à l'encontre des règles du libre-échange pourtant défendues par les Etats-Unis, eux-mêmes.

Des cours trop bas

Durant les bonnes années les producteurs réinvestissaient les revenus de « l'or blanc » pour financer des écoles, des routes ou la construction d'hôpitaux de campagne. Mais l'entrée sur le marché mondial de ce coton américain subventionné a fait chuter les cours : en 2005, le coton se vendait à moins de 40 centimes d'euros la livre. Or, à moins de 65 centimes d'euros, les producteurs africains ne réalisent pas de bénéfices et perdent donc de l'argent. Une année auparavant, en 2004, le Mali avait ainsi perdu 43 millions de dollars en recettes d'exportation.

Pourtant, si le cours du coton est trop bas pour que les producteurs maliens puissent en

vivre confortablement, les coûts de production ne cessent de progresser à cause de la hausse du prix du carburant principalement.

La Banque Mondiale a accentué les déséquilibres

Dans les années 1990, les producteurs maliens de cotons ont pourtant fait de gros efforts pour s'adapter aux prix du marché mondial. Mais la Banque Mondiale, réclamant le remboursement des dettes de ces pays, a demandé la privatisation des sociétés de collecte, souvent vendues à des entreprises occidentales, ce qui a provoqué la désorganisation des filières et fragilisé les paysans.

L'Afrique s'organise

C'est pourquoi les producteurs africains ont créé une association, l'APOCRA qui a mis en place une « cyberpétition » pour protester contre les subventions agricoles. Cette pétition a recueilli 250 000 signatures. Mais des représailles de Washington sont possibles.

En attendant donc des lendemains meilleurs, certains producteurs ont préféré se tourner, soit vers la culture du piment et d'autres produits destinés à l'agriculture commerciale, soit vers celle exclusive de céréales pour répondre aux besoins alimentaires.

• Laetitia Bonneville

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

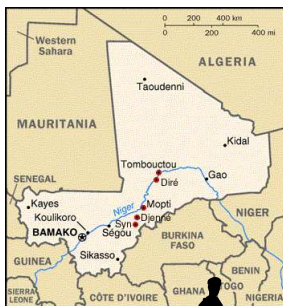
(Rapport Brundtland, 1987)



ZOOM :

La culture du coton nécessite une saison végétative longue, beaucoup de soleil et d'eau pendant la période de croissance et un temps sec pour la récolte. En général, ces conditions climatiques se rencontrent sous les latitudes tropicales et subtropicales chaudes des deux hémisphères.





ZOOM :

Au Mali, on trouve des mosquées de village qui forment l'échine d'une architecture écologique dont les principaux matériaux sont le banco, la terre, le bois et la paille. Cette architecture africaine est une architecture vivante et le continent a développé des styles remarquables et renouvelables.



INFOS:

ce journal vous a intéressé ?
 Vous vous sentez concerné par le développement durable ?
 Faites nous part de vos réactions, de vos idées à l'adresse suivante :
pdulezahulot@laposte.net

Un pays en lutte contre la désertification

Le Mali se situe à plus de 1000 km de la mer et les hommes et la nature n'ont comme seule ressource en eau que les deux fleuves qui traversent le pays : le Sénégal et le Niger.

Le problème du climat

La désertification est un phénomène qui a pour origine soit les variations climatiques, soit les activités humaines. Il s'agit de l'avancée du désert vers des terres auparavant non désertiques. Elle se manifeste par l'ensablement généralisé qui affecte les habitations, les terres agricoles, les voies de communication routières et fluviales.

Avec une pluviométrie qui varie de 1200mm par an au Sud à presque rien au Nord, le Mali fait parti des pays les plus arides du monde depuis la grande sécheresse de 1972 avec un déplacement des isohyètes (c'est une ligne reliant des points d'égales quantités de précipitations) d'environ 200 km vers le Sud. Il est ainsi de plus en plus difficile pour les paysans de cultiver car la zone touchée par la sécheresse s'est considérablement étendue.

Les variations climatiques et les modes de production et de consommation ont accéléré la désertification de tous les pays du Sahel comme le Mali. En effet, le surpâturage des troupeaux de ces

peuples désormais sédentarisés et l'utilisation massive du bois pour cuire et chauffer les aliments ont favorisé la disparition du couvert végétal et ainsi l'avancée du désert.

Quelles solutions ? :

En 1977 la Conférence des Nations Unies sur la désertification a abouti à la mise en place du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à l'élaboration d'un premier plan d'action pour la lutte contre la désertification (LCD). Si en juin 1994 fut adoptée la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays les plus touchés, en particulier en Afrique, des mesures nombreuses avaient été prises auparavant.

Ainsi, dès 1991, les Nations Unies avaient relevé l'existence de 236 projets de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles couvrant des activités diverses : il s'agissait d'aménagement hydro-agricole (barrages, mares, bas-fonds) pour conserver l'eau disponible, de lutte contre l'érosion (construction de digues, diguettes, fixation des dunes), d'agroforesterie (pépinière, reboisement, régénération, brise-vent, haie vive, gestion des savanes, des parcs), d'aménagement et de gestion des forêts et des plantations. Une réflexion était menée sur la manière dont les villageois pouvaient avoir accès à l'eau : développement d'une petite hydraulique villageoise (puits, forage et adduction d'eau). Enfin, pour éviter l'utilisation massive du

bois pour chauffer ou cuire les aliments, des programmes étaient lancés pour développer les énergies domestiques (bio-gaz, gaz butane), tout en réfléchissant aux énergies nouvelles : chauffe eau solaire, éclairage solaire...

Toutes ces mesures devaient s'accompagner de mesures contribuant au développement : désenclavement des campagnes, alphabétisation, crédit agricole, banque de céréales, programmes santé...

Au Mali d'autres initiatives ont été lancées par la population. Ainsi l'association des élèves, étudiants et jeunes du Mali (AEEJ) a fait œuvre utile dans la commune rurale de Ngabakoro, avec le lancement en août 2007 d'une caravane de lutte contre la désertification. Il s'agissait de replanter des arbres aux endroits où l'homme avait défriché dans le passé, ce qui avait provoqué la désertification

Quels résultats ?

Du 4 au 9 décembre dernier, une caravane de presse organisé par l'Union Européenne a sillonné la région de Tombouctou. Cette équipe a permis aux médias du monde entier de constater les progrès opérés au Mali, face à la désertification avec la plantation des arbres et la fixation des dunes dans tout le territoire malien. Mais ces résultats restent menacés car la très forte croissance démographique est un frein à la lutte contre la désertification. Les populations ont tendance à venir se servir pour leurs besoins dans un milieu naturel très fragile.

• Dimitri Rocquet

Le Mali : pourquoi tant de misère, tant d'exode et tant de vies perdues ?

4 Millions de Maliens vivent aujourd'hui en dehors du Mali et en Europe, la diaspora malienne comprend environ 200 000 personnes dont une bonne moitié en France. Pourquoi une telle émigration ?

traverser des régions désertiques et très chaudes cachés à l'arrière de camions de transport de marchandises ou de bétail.

Attirés par de meilleures conditions de vie, leur but est généralement de traverser le détroit de Gibraltar mais beaucoup de Maliens perdent la vie en essayant de le traverser à la nage... A leur arrivée en Europe, ils risquent encore d'être arrêtés et parfois mal traités par les autorités, qui les renvoient chez eux.

S'ils restent clandestins, ils vivent dans l'insécurité permanente et la crainte de l'expulsion. Ils doivent en tout cas trouver

un emploi et on les retrouve dans les activités d'entretien de la voirie parisienne, dans les cuisines des grands restaurants, dans des métiers délaissés parce peu qualifiés et peu rémunérés. Ils sont en tout cas prêts à accepter des conditions de vie et de travail difficiles car ils permettent souvent par leur salaire à une famille restée au pays de vivre.

Les transferts de capitaux issus de la diaspora constituent en effet une source de revenu non négligeable pour les pays africains : s'ils rêvent de rentrer au pays, les immigrants participent à distance au développement de leur pays.

• Dimitri Rocquet

Le Mali fait son cinéma

Le cinéma malien s'est développé en 1960 suite à l'indépendance du pays. C'est un moyen artistique de changer l'image de l'Afrique aux yeux du monde et de dénoncer l'hypocrisie du Nord envers le Sud comme l'a fait Abderrahmane Sissako dans son film sur la capitale du Mali, Bamako. Cela lui a valu plusieurs prix dont le Grand Prix du 1^{er} Festival International du film des Droits de l'Homme de Lomé 2007.

Le cinéma malien : de l'accusation à l'acte.

Le cinéma malien, qui a beaucoup progressé techniquement, a marqué le septième art africain par ses thématiques variées et ses productions de qualité. Pour les cinéastes maliens tels que Souleymane Cissé ou Falaba Issa Traoré, il ne s'agit pas de faire un cinéma pour divertir mais pour faire passer un message au sujet de l'indépendance et du changement. Autre thème de prédilection, l'émancipation féminine très présente dans le cinéma malien d'hier et d'aujourd'hui, comme le film *Tafé Fanga* (Pouvoir du pagne, 1987) d'Adama Drabo. Le réalisateur cherche à attirer l'attention, à susciter le débat. Alors que les premières générations se contentaient de dénoncer, les réalisateurs d'aujourd'hui cherchent à faire progresser les mentalités.

Ce comportement actif permettra certainement au cinéma malien d'enrichir la diversité cinématographique universelle.

Bamako, le faux procès de la fracture Nord/Sud

Le film *Bamako* d'Abderrahmane Sissako sorti en salles en 2006 met en scène un procès engagé par les représentants de la société civile du Mali contre la Banque mondiale et le Fond Monétaire International (FMI). Les protagonistes de la partie civile¹ dénoncent la mondialisation et le passage obligé à la loi du marché qui, depuis 1980, engendrent des conséquences dramatiques pour les pays africains. Parmi celles-ci, le poids de la dette est un fardeau car elle est souvent très largement supérieure au PIB² même des pays africains. Pourtant, les avocats du FMI et de la Banque mondiale³ soulignent que des annulations de dette ont déjà été dégratées.

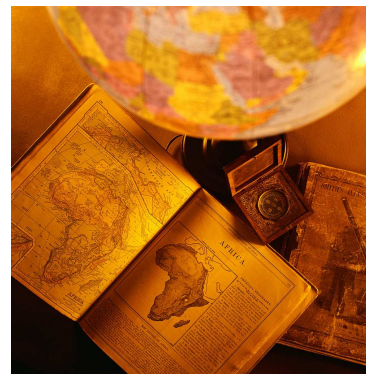
Dans le film, les témoins défilent pour dire que l'Afrique réclame des règles équitables, qu'elle n'a pas à payer une dette illégitime, qu'on lui a volé sa souveraineté, qu'on l'a obligé à privatiser ses services publics (la santé, l'école, l'eau) et qu'on a gaspillé son argent. *Bamako* révèle des vérités qu'il est bon de connaître et de discuter ; les pays riches pourraient et devraient faire beaucoup plus d'efforts dans la répartition des richesses. Ce procès fictif est une bonne façon de donner la parole à ceux qui ont besoin de crier une forme d'injustice et de faire réagir les institutions comme la Banque Mondiale et le FMI qui gèrent l'économie et les finances planétaires.

Il est temps que la Banque mondiale retrouve sa mission de Banque de l'humanité. À la fin du film, un ultime problème persiste : « Pourquoi lorsque l'Afrique sème... elle ne récolte pas ? Pourquoi lorsque l'Afrique récolte... elle ne mange pas ? »

Pour le résoudre, Sissako a choisi de faire un film car pour lui, « la force de l'art, c'est de tout rendre possible ».

• Anaïs Pogoda et Pauline Decoopman

1. Dans un procès, la partie civile est constituée par les victimes tandis que le ministère public représente les intérêts de la société et la défense ceux du mis en examen.
2. Le Produit Intérieur Brut (PIB) d'un pays mesure la richesse créée par les agents économiques en une année.
3. La Banque Mondiale a été créée en 1945 pour apporter de l'aide aux pays pauvres en apportant des conseils et des financements. Le FMI date de 1944 et est chargé de maintenir la stabilité monétaire afin de favoriser le commerce international.



Ont participé à ce numéro :

Céline Blasi
Laetitia Bonneville
Pauline Decoopman
Madison Goncalves
Antoine Parent
Anaïs Pogoda
Dimitri Rocquet

Avec l'aide d'Hélène Kindt, assistante d'éducation.

Prochain numéro : Mai 2008

Retour en Europe !



Le hublot est tiré à 650 exemplaires sur papier recyclé, lisez-le à plusieurs, faites-le passer et recyclez-le !

